

ÊTRE ACCOMPAGNÉ



L'AIST - La prévention active, votre Service de Santé au Travail, a pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

A cette fin, elle conduit des actions de prévention et de conseils auprès des employeurs, des travailleurs et leurs représentants afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail etc.

Retrouvez en ligne sur www.aistlapreventionactive.fr



- > les sessions d'ateliers de sensibilisation
- > les modules e-learning
en accès illimité

Contact :



ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES

Dates :

26 septembre à Thiers

24 octobre à Clermont-Ferrand

5 novembre à Ambert

14 novembre à La Bourboule

5 décembre à Issoire

Le risque chimique désigne l'ensemble des situations dangereuses impliquant des produits chimiques utilisés ou émis qui peuvent être sous 3 états : solide, liquide, gazeux et dangereux pour la santé, la sécurité et l'environnement. En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de les évaluer pour les inscrire dans votre document unique. Nos experts en toxicologie vous accompagnent avec l'outil Seirich.

ERGONOMIE DE CONCEPTION

Dates :

20 septembre à Issoire

11 octobre à La Bourboule

31 octobre au Brézet

12 novembre à Thiers

Le service ergonomie accompagne la mise en œuvre de vos projets de conception, du poste de travail au bâtiment, afin d'intégrer au mieux les besoins spécifiques de votre activité de travail et la prévention des risques professionnels.

Cet atelier interactif vous permet de découvrir la méthodologie déployée au travers d'exercices pratiques et de témoignages. Simulations sur plan, maquettes, outil de conception 3D et échanges sur vos projets seront au programme !

DOCUMENT UNIQUE, ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Dates :

24 septembre à Clermont-Fd

21 novembre à Clermont-Fd

28 novembre à St-Eloy

Cet atelier interactif vous permettra de connaître la méthodologie à mettre en œuvre pour évaluer les risques professionnels dans votre entreprise afin d'élaborer le document unique grâce à un outil simple et concret qui vous sera présenté et remis à l'issue de la réunion.

MAINTIEN EN EMPLOI, QUELLES SOLUTIONS ?

Dates :

19 septembre à La Bourboule

18 octobre à Brioude

A la suite d'une maladie ou d'un accident, d'une absence prolongée, la reprise du salarié sur son poste de travail peut s'avérer difficile.

Devant l'obligation de reclassement qui s'impose à tout employeur, votre service de santé au travail vous propose cet atelier pour en savoir plus sur les obligations réglementaires, les acteurs concernés, les conseils et les moyens de prévention pour une meilleure cohérence et un meilleur accompagnement.

Intégrer les problèmes individuels de maintien dans la stratégie globale d'investissement permet à l'entreprise de trouver une solution pérenne pour les salariés concernés, tout en prévenant les risques pour les autres.

ADDICTIONS ET RISQUES ROUTIERS

Dates :

10 septembre à Cournon

10 octobre à Ambert

7 novembre à Brioude/ Langeac

Les consommations occasionnelles ou répétées de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments et autres) peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des salariés et être à l'origine d'accidents du travail. L'employeur a l'obligation d'évaluer ces risques, de les inscrire dans le document unique et d'établir un plan d'actions. Les thématiques abordées lors de cet atelier animé en collaboration avec la Sécurité routière seront : la réglementation, les addictions, le risque routier et son évaluation, le plan d'actions de prévention... Vous serez également invités à participer à des ateliers pratiques (simulateur, réaction-mètre...).

INSCRIPTIONS

Retrouvez les informations pratiques et les inscriptions en ligne sur : www.aistlapreventionactive.fr dans le calendrier des événements.



NOS MODULES E-LEARNING

QU'EST CE QU'UN E-LEARNING ?



L'AIST - La prévention active vous propose des modules de sensibilisation et d'information aux risques, assortis de cas pratiques, de jeux interactifs, de documents annexes et de QCM destinés à vos salariés dans le but de participer à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.

Une attestation de suivi - remise à l'issue des modules à condition que le QCM soit réussi - peut être conservée dans l'entreprise dans le dossier du salarié.

LES FORMATIONS DISPONIBLES



- Évaluation des risques (DUERP)
- Le bruit
- Les risques chimiques
- Manutention manuelle des charges
- Risque TMS (Troubles Musculo-squelettiques)
- Risques psychosociaux (RPS)
- Risque routier
- Gérer la sous-traitance en sécurité
- Consommations, addictions et vie professionnelle
- Le vieillissement au travail
- Sommeil indispensable à la vie

SE CONNECTER



Retrouvez les modules e-learning en ligne sur www.aistlapreventionactive.fr - espace e-learning.

Pour vous connecter à la plateforme, munissez-vous de votre code adhérent qui correspond au n°utilisateur présent sur votre bordereau de cotisation.